

Suivi des retombées de

poussières autour de l'usine

OMYA de Salses le château

Rapport annuel 2020

ETU-2021-062 - Edition Avril 2021



CONDITIONS DE DIFFUSION

Atmo Occitanie, est une association de type loi 1901 agréée (décret 98-361 du 6 mai 1998) pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de la région Occitanie. Atmo Occitanie est adhérent de la Fédération Atmo France.

Ses missions s'exercent dans le cadre de la loi sur l'air du 30 décembre 1996. La structure agit dans l'esprit de la charte de l'environnement de 2004 adossée à la constitution de l'État français et de l'article L.220-1 du Code de l'environnement. Elle gère un observatoire environnemental relatif à l'air et à la pollution atmosphérique au sens de l'article L.220-2 du Code de l'Environnement.

Atmo Occitanie met à disposition les informations issues de ses différentes études et garantit la transparence de l'information sur le résultat de ses travaux. A ce titre, les rapports d'études sont librement accessibles sur le site :

www.atmo-occitanie.org

Les données contenues dans ce document restent la propriété intellectuelle d'Atmo Occitanie.

Toute utilisation partielle ou totale de données ou d'un document (extrait de texte, graphiques, tableaux, ...) doit obligatoirement faire référence à **Atmo Occitanie**.

Les données ne sont pas systématiquement rediffusées lors d'actualisations ultérieures à la date initiale de diffusion.

Par ailleurs, **Atmo Occitanie** n'est en aucune façon responsable des interprétations et travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux et pour lesquels aucun accord préalable n'aurait été donné.

En cas de remarques sur les informations ou leurs conditions d'utilisation, prenez contact avec **Atmo Occitanie** par mail :

contact@atmo-occitanie.org

SOMMAIRE

SYNTHESE	. 1
NIVEAU DE REFERENCE MENSUEL	1
DEPASSEMENT	1
COMMENTAIRES	1
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	.2
1.1. Contexte	2
1.2. Objectifs	2
2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISEES	.2
2.1. HISTORIQUE	2
2.2. Implantation du reseau de mesure	3
2.3. NIVEAUX DE REFERENCE	3
2.4. Appareillage utilise	3
2.5. Frequence des mesures	3
3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION	.4
3.1. Empoussierement de fond moyen regional	4
3.2. Evolution mensuelle de l'empoussierement de fond moyen regional	4
3.3. Empoussierement de fond urbain (1 site a Montpellier)	4
4. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE	. 5
4.1. Evolution du site en 2020 (source : Ste Omya)	5
4.2. Conditions meteorologiques en 2020	
5. BILAN DE L'ANNEE 2020	. 6
5.1. Tableau de resultats 2020	6
5.2. Informations sur le reseau de mesures	6
5.3. MOYENNE GENERALE	6
5.4. DETAILS PAR PLAQUETTE	
5.4.1. Plaquette de référence	
5.4.2. Plaquette autour de l'exploitation	
6. CONCLUSIONS 2020 ET PERSPECTIVES	
TABLE DES ANNEXES	9

SYNTHESE

En partenariat avec la Société Omya, Atmo Occitanie réalise le suivi des retombées de poussières sèches sur 5 sites répartis dans l'environnement de l'usine Omya à Salses le Château. Concrètement, 12 campagnes de mesures d'un mois ont été réalisées en 2020.

- → En 2020, les niveaux annuels de retombées sèches autour de l'usine restent faibles et sont en diminution par rapport à 2019.
- → Le seuil mensuel de 350 mg/m²/jour, au-dessus duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé une fois en 2020.
- L'activité de l'usine peut avoir une influence sur l'empoussièrement de son environnement immédiat sous la Tramontane, notamment lors des périodes sèches. Cette influence est néanmoins moins marquée qu'en 2019.
- L'activité de l'usine n'a pas d'influence sur l'empoussièrement de l'autoroute A9.

RETOMBEES SECHES : SITUATION PAR RAPPORT AU NIVEAU DE REFERENCE MENSUEL

Niveau de référence mensuel	Dépassement	Commentaires
Seuil de 350 mg/m²/jour en moyenne mensuelle au-dessus duquel la gêne potentielle est importante	OUI	Dépassement constaté en juillet sur la plaquette CP 3 située à l'Est de l'usine, sous la Tramontane.
Seuil de 1000 mg/m²/jour en moyenne mensuelle, empoussièrement exceptionnel	NON	Toutes les valeurs mensuelles sont nettement inférieures à 1000 mg/m²/jour

■ RETOMBEES SECHES : SITUATION POUR L'ANNEE 2020

	Retombées total	es en mg/m²/jour	Comparaison entre 2019 et 2020		
Numéro	Moyenne annuelle 2020 (Moyenne des 12 campagnes de mesures)	Moyenne des 12 campagnes (Moyenne des 12 campagnes			
CP 1	46	43	=	+ 7%	
CP 2	56	78	▼	- 28%	
CP 3	136	247	•	- 45%	
CP 4	38	46	V	- 17%	
CP 5	35	24*	*	*	
Moyenne annuelle du réseau hors plaquettes d'études	63	93	•	- 32%	

^{*} moyenne calculée à partir de 8 campagnes de mesures

Légende:

Moyenne annuelle	Qualificatif
< 150 mg/m²/jour	Empoussièrement faible
150 à 250 g/m²/jour	Empoussièrement moyen
> 250 mg/m²/jour	Empoussièrement fort

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

1.1. Contexte

La société Omya a confié à Atmo Occitanie la surveillance des retombées de poussières sédimentables¹ dans l'environnement de son usine située à Salses le Château. Une convention signée entre Omya et Atmo Occitanie précise le programme de mesures mis en place.

Cette action s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 du projet associatif d'Atmo Occitanie : « Évaluer et suivre l'impact des activités humaines et de l'aménagement du territoire sur la qualité de l'air ».

Elle répond à l'objectif 3-1 « Accompagner les partenaires industriels pour l'évaluation de la contribution de leur activité aux émissions et à la qualité de l'air dans leur environnement ».

1.2. Objectifs

Les objectifs du programme de mesures mis en œuvre sont :

- d'évaluer les niveaux de retombées de poussières sur la zone étudiée,
- déterminer l'impact des activités d'exploitation de la carrière sur les niveaux de retombées de poussières dans son environnement.

Le protocole mis en œuvre par Atmo Occitanie se réfère à la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 qui remplace celle de décembre 1973 (voir Annexe 1).

Ce protocole concerne exclusivement les **poussières sédimentables**¹. Il ne rend pas compte des éventuels problèmes liés aux particules en suspension, beaucoup plus fines (diamètre moyen inférieur à 10 microns), dont la mesure et les effets sont complètement différents.

2. DISPOSITIF ET METHODES UTILISES

2.1. Historique

Un réseau permanent de suivi des retombées atmosphériques sèches, constitué de 5 points de mesure de suivi des retombées atmosphériques sèches est en place depuis 2012.

-

¹ On appelle **poussières sédimentables** (PSED), les poussières, d'origine naturelle (volcans...) ou anthropique (carrière, cimenteries...), émises dans l'atmosphère essentiellement par des actions mécaniques et qui tombent sous l'effet de leur poids.

2.2. Implantation du réseau de mesure

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

le plan de l'implantation est précisé en annexe 3.

2.3. Niveaux de référence

En l'absence de seuil réglementaire, Atmo Occitanie, s'appuyant sur son expérience, a établi des ordres de grandeur qualifiant les niveaux de retombées atmosphériques sèches de la région.

Empoussièrement annuel (retombées sèches)						
Moyenne annuelle Qualificatif						
< 150 mg/m²/jour	Empoussièrement faible					
150 à 250 g/m²/jour	Empoussièrement					
	moyen					
> 250 mg/m²/jour	Empoussièrement fort					

La norme allemande fixe à 350 mg/m²/jour le seuil des nuisances importantes.

Empoussièrement mensuel (retombées sèches)						
Empoussièrement ponctuel	Qualificatif					
> 350 mg/m²/jour	Gêne potentielle					
5	importante					
> 1000 g/m²/jour	Empoussièrement qualifié					
	d'exceptionnel					

2.4. Appareillage utilisé



Les retombées atmosphériques sèches se déposent sur une plaquette métallique enduite d'un fixateur, de dimension 5 cm x 10 cm, installée horizontalement à 1,5 m de haut.

Chaque plaquette est repérée par un numéro et possède une surface utile d'exposition de 50cm².

Les « retombées » représentent la masse de matières naturellement déposées par unité de surface dans un temps déterminé (norme NF X43.001).

Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

2.5. Fréquence des mesures

Le protocole mis en place (campagne de mesures d'un mois en continu soit 12 mesures par an) permet d'assurer un suivi toute l'année.

La durée de chaque campagne de mesures est comprise entre 24 à 36 jours, en se rapprochant le plus souvent possible de 30 jours.

Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

Les résultats des mesures de retombées atmosphériques sèches sont exprimées en mg/m²/jour.

3. EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION

L'empoussièrement de fond est déterminé à partir des plaquettes de référence constituant les réseaux de mesures de poussières sédimentables (voir paragraphe « Description d'un réseau de mesure des PSED » de l'Annexe 1).

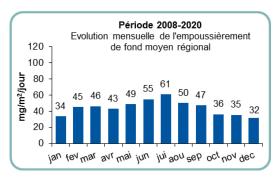
<u>Rappel</u>: une plaquette de référence est placée en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée; elle est représentative de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance.

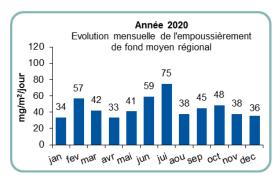
3.1. Empoussièrement de fond moyen régional



En 2020, l'empoussièrement de fond moyen sur la région reste stable par rapport aux 4 années précédentes.

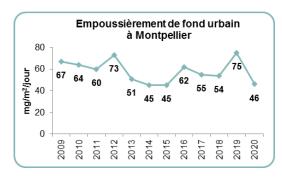
3.2. Evolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen régional





En 2020, l'évolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen régional se distingue sensiblement du profil « classique² » avec des niveaux d'empoussièrement plus élevés en février (période sèche) et plus faible en août (période avec de fortes averses orageuses locales)

3.3. Empoussièrement de fond urbain (1 site à Montpellier)



En 2020, l'empoussièrement de fond urbain mesuré à Montpellier s'élève à 46 mg/m²/jour

Il est en baisse par rapport à l'année précédente, malgré une pluviométrie légèrement plus faible qu'en 2019 (-8%), peut être en lien avec la baisse générale de l'activité en zone urbaine (confinement, couvre-feu ...).

² Augmentation des niveaux en période estivale et valeurs plus faibles en période hivernale.

4. CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE

4.1. Evolution du site en 2020 (source : Sté Omya).

En 2020, l'activité de production de l'usine est en augmentation par rapport à l'année précédente (+10%).

Pour 2020, l'exploitant a signalé un arrêt de l'usine aux dates suivantes :

- du 08/08/20 au 16/08/20
- du 25/12/20 au 03/01/21

4.2. Conditions météorologiques en 2020

L'étude météorologique a été réalisée :

- pour les précipitations : à partir des données de la station Météo France de Perpignan.
- pour les vents : à partir du mât météorologique d'Atmo Occitanie situé à Saint Estève.

Précipitations :

En 2020, le cumul des précipitations (678 mm) est fortement supérieur à celui de 2019 (459 mm).

La répartition des précipitations est contrastée pour l'année 2020 :

- les périodes des mois de janvier (140 mm) et avril (209 mm) sont les plus pluvieuses.
- inversement, les périodes de juin (5 mm), juillet (3 mm), octobre (15 mm) et décembre (14 mm) sont particulièrement sèches.

Vents:

Les vents dominants sur le site (Annexe 6) sont les suivants :

- la Tramontane, majoritaire, de secteur Ouest / Nord-Ouest.
- le Marin, minoritaire, de secteur Est.

Pour plus d'informations, les caractéristiques météorologiques de l'année 2020 en Occitanie sont disponibles en Annexe 2

5. BILAN DE L'ANNEE 2020

5.1. Tableau de résultats 2020

		Identifiant place	quette et quantité e	n mg/m²/jour	
Période de l'année 2020	CP 1	CP 2	CP 3	CP 4	CP 5
03/01 – 06/02	28	38	62	MI	35
06/02 – 05/03	52	56	199	63	43
05/03 – 06/04	40	33	62	20	24
06/04 – 07/05	25	47	32	27	23
07/05 – 08/06	41	51	53	19	28
08/06 – 06/07	91	100	204	61	46
06/07 – 05/08	106	117	385	47	49
05/08 – 07/09	29	71	99	29	45
07/09 - 05/10	41	50	145	35	24
05/10 – 05/11	59	40	228	47	42
05/11 – 03/12	18	41	78	30	21
03/12 – 06/01	28	30	90	45	41
Maximum	106	117	385	63	49
Minimum	18	30	32	19	21
Moyenne	46	56	136	38	35

Légende : D= disparu ; RAT = retrouvé à terre : MI = Mesure invalidée

5.2. Informations sur le réseau de mesures

Les ramassages des plaquettes sont effectués par l'exploitant; les analyses des plaquettes exposées sont réalisées par Atmo Occitanie.

Aucune modification du réseau n'a été effectuée au cours de l'année.

Un historique des mesures depuis 2012 est fourni en Annexe 5.

Au cours de la période de janvier, le capteur CP4 a été contaminé par un grand nombre de fientes d'oiseaux rendant l'analyse de celui-ci impossible.

5.3. Moyenne générale

La moyenne générale du réseau s'établit, pour 2020, à 63 mg/m²/jour (empoussièrement très faible), en diminution par rapport à celle de 2019 (93 mg/m²/jour).

En 2020, la moyenne mensuelle la plus élevée a été constatée en juillet (141 mg/m²/jour), mois particulièrement sec (3 mm).

A l'inverse, la moyenne mensuelle la plus faible a été observée en avril (31 mg/m²/jour), mois présentant le cumul des précipitations le plus important de l'année (209 mm).

^{*} Valeur invalidée et non prise en compte dans le calcul de la moyenne.

5.4. Détails par plaquette

5.4.1. Plaquette de référence

La plaquette 5 est située à environ 1400 mètres au Nord de l'usine.

En 2020, elle affiche un empoussièrement faible (35 mg/m²/jour) légèrement inférieur à l'empoussièrement régional moyen de fond de l'année 2020 (48 mg/m²/jour).

Rappel : De 2012 à 2018, la plaquette CP5 était commune avec le réseau de suivi des retombées de poussières sèches mis en place autour de la carrière de VINGRAU.

Le dispositif a évolué autour de cette carrière en lien avec la réglementation (passage des plaquettes permettant la mesure des retombées sèches aux jauges qui récoltent des retombées totales) si bien que cette plaquette installée à proximité de la carrière n'avait pas été conservée en 2018.

En 2019, une nouvelle plaquette de référence a été installée en mai au Nord de l'usine.

Afin d'estimer l'évolution de l'empoussièrement entre 2019 et 2020, la moyenne de 2020 a été recalculée sur les périodes commune d'exposition (de mai à décembre)

	2020	2019		
Moyenne sur les périodes commune d'exposition	37 mg/m²/jour	24 mg/m²/jour		

Une légère augmentation de l'empoussièrement de fond est observée entre 2019 et 2020 sur la période mai à décembre.

5.4.2. Plaquette autour de l'exploitation

La plaquette 1 est située à environ 100 mètres à l'Ouest de l'usine (sous le Marin)

Elle présente en 2020 un empoussièrement faible (46 mg/m²/jour), équivalent à celui de 2018 (43 mg/m²/jour) et à peine supérieur à l'empoussièrement de fond local (35 mg/m²/jour).

Cette plaquette montre que l'activité de l'usine n'a pas d'influence sur l'empoussièrement de l'autoroute A9 située à l'Ouest.

La plaquette 2 est située à environ 200 mètres au Nord de l'usine.

Elle enregistre en 2020 un empoussièrement faible (56 mg/m²/jour), légèrement inférieur à celui de 2019 (78 mg/m²/jour) mais légèrement supérieur à l'empoussièrement de fond local (35 mg/m²/jour).

Cette plaquette, qui n'est pas sous les vents dominants de l'usine, enregistre pourtant un empoussièrement légèrement plus élevé que les plaquettes 1 et 4, pourtant situées sous le Marin et la Tramontane.

Par conséquent, il est probable que cette plaquette soit faiblement influencée par une ou plusieurs sources de poussières autres que l'usine.

La plaquette 3 est située à environ 100 mètres à l'Est de l'usine (sous la Tramontane)

Elle enregistre en 2020 un empoussièrement faible (136 mg/m²/jour), nettement inférieur à celui de 2019 (247 mg/m²/jour, empoussièrement modéré) mais néanmoins supérieur à l'empoussièrement de fond local.

En 2020, le seuil mensuel de 350 mg/m²/jour, au-dessus duquel la gêne potentielle est importante, a été dépassé 1 fois, en juillet (385 mg/m²/jour), période particulièrement sèche Ce seuil avait été dépassé trois fois en 2019.

L'activité de l'usine a une influence sur l'empoussièrement de cette plaquette.

Cette influence:

- peut-être plus importante lors des périodes sèches,
- est néanmoins moins marquée que l'année précédente.

La plaquette 4 est située à environ 100 mètres au Sud-Est de l'usine (sous la Tramontane)

Elle affiche en 2020 un empoussièrement faible (38 mg/m²/jour), en légère diminution par rapport à celui de 2019 (46 mg/m²/jour) et équivalent à l'empoussièrement de fond local (35 mg/m²/jour).

Cette plaquette n'est pas influencée par l'activité de l'usine.

6. CONCLUSIONS 2020 ET PERSPECTIVES

Les résultats des mesures réalisées en 2020 montrent que :

- l'activité de l'usine peut avoir une influence sur l'empoussièrement de son environnement immédiat sous la Tramontane, notamment lors des périodes sèches. Cette influence est néanmoins moins marquée que l'année précédente,
- l'activité de l'usine n'a pas d'influence sur l'empoussièrement des autres zones de son environnement immédiat, notamment sur l'autoroute A9 située à l'Ouest de celle-ci.

Les mesures de retombées de poussières se poursuivent en 2021 autour de l'usine Omya à Salses-le-Château.

TABLE DES ANNEXES

- ANNEXE 1 : Protocole de mesures des poussières sédimentables (PSED)
- ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2020 en Occitanie
- ANNEXE 3 : Plan d'implantation du réseau
- ANNEXE 4: Résultats 2020
- ANNEXE 5 : Historique des résultats depuis 2012
- ANNEXE 6: Rose des vents 2020
- ANNEXE 7 : Consigne de ramassage des plaquettes de dépôts

ANNEXE 1 : Procotole de mesures des poussières sédimentable (PSED)

Le protocole de mesure des poussières sédimentables mis en oeuvre par Atmo Occitanie s'appuie sur la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 (détermination de la masse des retombées atmosphériques sèches – Prélèvement sur plaquettes de dépôts – Préparation et traitement) qui remplace celle de décembre 1973 (mesure de retombées par la méthode des plaquettes de dépôt).

Ce protocole est intégré à la démarche qualité d'Atmo Occitanie (certification ISO 9001 version 2008).

1. Description d'un réseau de mesure des PSED

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

2. Appareillage utilisé

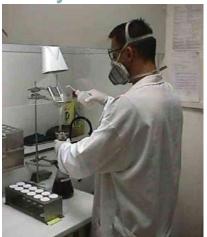


Les poussières sédimentables se déposent sur une plaquette métallique de surface connue (50 cm²), enduite d'un fixateur et installée horizontalement à 1,5 m de haut (voir photo ci-contre) Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

3. Temps d'exposition

La durée d'exposition des plaquettes a été fixée à un mois. Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

4. Analyse au laboratoire



Les analyses réalisées par Atmo Occitanie se déroulent en 3 temps :

- Lavage de la plaquette à l'aide d'un solvant afin de récupérer les poussières sur un filtre préalablement pesé,
- Passage du filtre chargé de poussières à l'étuve pour évaporer le solvant.
- Pesée du filtre chargé de poussières.
- Les résultats sont exprimés en milligrammes de poussières déposées par mètre carré et par jour (mg/m²/jour).

ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2020 en Occitanie

(source : Météo France)

Les éléments ci-dessous sont issus des bulletins climatiques mensuel de la région Occitanie disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.

Janvier 2020 : « Douceur hivernale, tempête Gloria »

Il fait particulièrement doux pour un mois de janvier comme déjà ce fut le cas en décembre dernier. En outre, la grisaille envahit souvent le ciel en plaine languedocienne où l'ensoleillement reste modeste.

Les cumuls de précipitations sont disparates, particulièrement importants dans les Pyrénées-Orientales, le sud-ouest de l'Aude, les Causses et les Cévennes, plus faibles en plaine du fait de la tempête Gloria du 20 au 23 engendrant de fortes pluies notamment dans le Roussillon.

Cers et tramontane soufflent peu souvent pour un mois de janvier.

Février 2020 : « Doux et sec »

Février est parfois très sec (notamment dans les Pyrénées et sur une large bande littorale allant de l'Aude à la Camargue gardoise), également très doux pour la saison. Après un mois de décembre exceptionnellement doux suivi d'un mois de janvier encore bien doux, la douceur relative est encore plus marquée en février : la température moyenne mensuelle dépasse la normale de 3,5 °C ce qui place février 2020 en 2ème position après février 1990 parmi les mois de février les plus doux depuis 1947.

Mars 2020 : « Offensive de l'hiver en fin de mois »

Mars est encore relativement doux pour la saison après un mois de février exceptionnellement doux et des mois hivernaux précédents également marqués par une douceur relative.

Mars est assez nuageux et moyennement pluvieux avec un léger excédent à la normale coté précipitations, de 7 %.

Les cumuls de précipitations sont disparates quant à leur rapport à la normale, tantôt déficitaires dans Le Gard, l'est de l'Hérault jusqu'au Biterrois, de manière plus marquée dans les Causses et les Cévennes, tantôt excédentaires dans les départements pyrénéens, le Gers et l'Aude.

Avril 2020 : « Très doux et souvent très ensoleillé »

Après un hiver très doux (particulièrement en février), la douceur se prolonge en avril. En effet, il se situe en 3e position (après 2011 et 2007) parmi les mois d'avril les plus doux depuis 1960. En outre, le temps est parfois pluvieux avec des cumuls qui présentent une répartition en tâches de léopard, plus marqués en Catalogne et dans une moindre mesure sur une large bande littorale allant du Roussillon jusqu'à la plaine languedocienne.

En revanche, le cumul pluviométrique est déficitaire dans les Cévennes, les Causses et le pays de Montauban. L'ensoleillement est légèrement déficitaire aussi bien dans la plaine languedocienne que dans le pays toulousain.

Mai 2020 : « Très doux et souvent très ensoleillé »

Après un hiver très doux (particulièrement en février) suivi d'un mois d'avril encore doux, la grande douceur se prolonge en mai. En outre, l'ensoleillement est particulièrement généreux parfois avec des records enregistrés dans certains secteurs comme ceux de Toulouse et Tarbes.

Côté pluie, les cumuls mensuels globaux sont déficitaires de 7 %. Ils sont disparates avec des cumuls en tâches de léopard du fait du caractère instable des précipitations.

Juin 2020 : « Un début d'été capricieux »

Après la grande douceur hivernale puis printanière, juin 2020 tranche un peu avec toutefois, une température mensuelle moyenne légèrement inférieure à la normale: le temps est souvent bien nuageux et frais pour la saison notamment pendant la première décade.

Globalement, les cumuls mensuels de pluie sont excédentaires du fait d'un épisode cévenol très virulent mais avec des cumuls disparates.

L'ensoleillement est déficitaire.

ANNEXE 2 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2020 en Occitanie

(source : Météo France)

Juillet 2020 : « Sécheresse exceptionnelle »

Juillet est chaud, ensoleillé et très sec avec toutefois quelques orages isolés, éclatant le plus souvent sur le relief. La température mensuelle moyenne est supérieure à la normale de 1,2 °C et le cumul global de précipitations est très faible pour un mois de juillet.

Le corollaire de cet état des lieux est l'ensoleillement, généreux le plus souvent sauf localement dans le Roussillon.

Août 2020 : « Poursuite d'un été très chaud et sec »

Août est très chaud, bien ensoleillé et relativement sec sur la majeure partie de la région.

Toutefois, les cumuls mensuels sont disparates du fait des averses orageuses locales. Ils sont plus forts dans le Vallespir, l'est du Lot et les Garriques de l'Hérault.

La température mensuelle moyenne est supérieure à la normale de 1,7 °C après un mois de juillet déjà chaud.

Un épisode caniculaire s'est produit du 6 au 12 aout touchant Midi-Pyrénées avec des températures dépassant les 40°C le 7.

L'ensoleillement est très proche de la normale légèrement déficitaire sur les Hautes-Pyrénées.

Septembre 2020 : « Début d'automne en douceur »

Septembre est doux et relativement pluvieux : le cumul mensuel global est excédentaire mais avec une répartition spatiale disparate du fait notamment d'un épisode orageux exceptionnellement virulent sur le massif cévenol le 19.

La température mensuelle moyenne est supérieure à la normale de 1,1 °C après un mois d'août déjà chaud.

L'ensoleillement est plutôt conforme dans la plaine languedocienne et légèrement supérieur à la normale vers Toulouse

Octobre 2020: « Fraicheur automnale »

Octobre est frais pour la saison après des mois consécutifs de douceur. En outre, le cumul mensuel global est légèrement excédentaire à la normale mais avec une répartition spatiale disparate, les cumuls étant moins importants à l'est de la zone, des Pyrénées-Orientales jusqu'au Gard.

La température mensuelle moyenne est inférieure à la normale de 1.3°C.

L'ensoleillement est le plus souvent déficitaire sauf dans le Roussillon où il est excédentaire.

Novembre 2020 : « Très doux et plutôt sec »

Novembre renoue avec la grande douceur qui a prévalu jusqu'en septembre, après un intermède frais en octobre.

Le cumul mensuel global des précipitations est le plus souvent déficitaire à la normale, parfois fortement.

Toutefois, il est excédentaire dans les Pyrénées-Orientales et l'Aude du fait d'un épisode pluvio-orageux en fin de mois. La température moyenne mensuelle dépasse largement la normale, de2.5°C.

L'ensoleillement est assez disparate, tantôt très généreux dans l'Albigeois, plutôt conforme dans la plaine languedocienne et tantôt légèrement déficitaire en Catalogne.

Décembre 2020 : « Temps maussade, très arrosé et frais »

Cette année 2020 finit par des températures voisines des normales, ce qui n'était pas le cas des mois de décembre des dernières années, plutôt chaude.

Le temps est doux en milieu de mois et frais durant la première et la dernière décade.

L'ensoleillement est médiocre, l'insolation atteint les valeurs records de ces 30 dernières années sur plusieurs départements. Les cumuls de pluies sont abondants et le nombre de jours de pluie très souvent supérieur à la normale.

Il neige souvent sur la Lozère, l'Aveyron et les départements pyrénéens.

La tempête "Bella" en fin de mois, ne fait sentir ses effets que sur le nord de la région.

ANNEXE 3 : Retombées de poussières sèches - Résultats 2020 Usine Salses-le-Château - OMYA

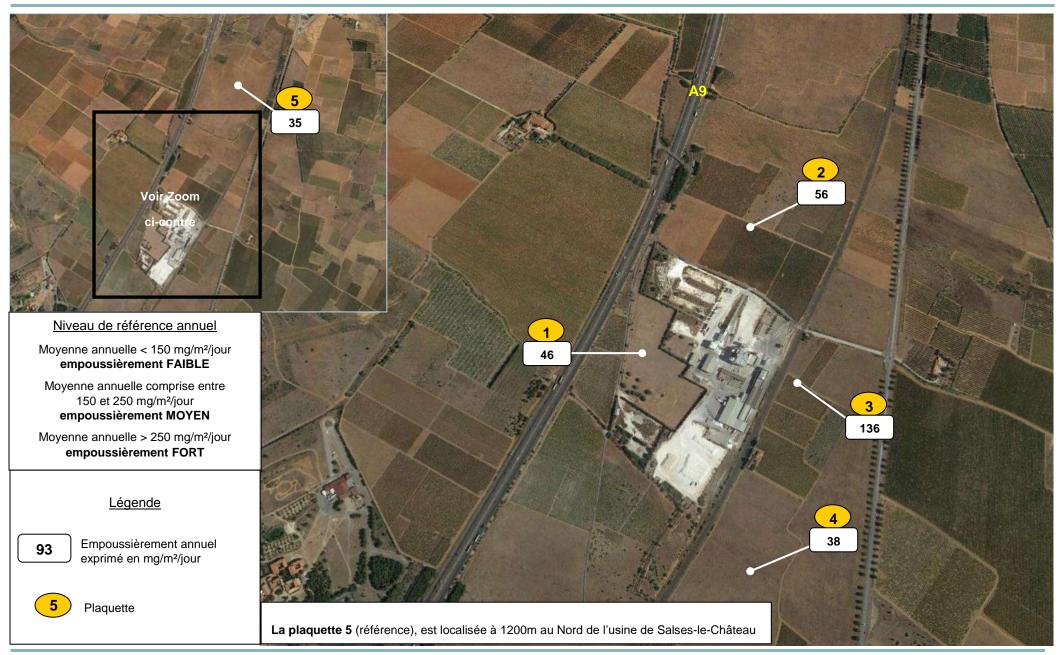


Tableau de résultats de l'année 2020 - Salses-le-Château - Usine

PERIODE	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5	MAX	MIN	MOY	PLUIE
03/01 - 06/02	28	38	62	MI	35	62	28	41	140
06/02 - 05/03	52	56	199	63	43	199	43	83	26
05/03 - 06/04	40	33	62	20	24	62	20	36	49
06/04 - 07/05	25	47	32	27	23	47	23	31	209
07/05 - 08/06	41	51	53	19	28	53	19	38	67
08/06 - 06/07	91	100	204	61	46	204	46	101	5
06/07 - 05/08	106	117	385	47	49	385	47	141	3
05/08 - 07/09	29	71	99	29	45	99	29	54	36
07/09 - 05/10	41	50	145	35	24	145	24	59	69
05/10 - 05/11	59	40	228	47	42	228	40	83	15
05/11 - 03/12	18	41	78	30	21	78	18	38	47
03/12 - 06/01	28	30	90	45	41	90	28	47	14
MAXIMUM	106	117	385	63	49	385		141	
MINIMUM	18	30	32	19	21		18	31	Total
MOYENNE	46	56	136	38	35			63	678

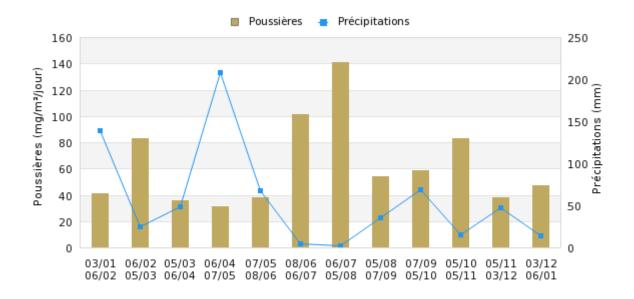
Résultats exprimés en mg/m²/jour

Lorsque le résultat est <10 mg/m²/jour, la valeur retenue pour le calcul de la moyenne est 5 mg/m²/jour

D = Disparu MI = Mesure invalidée RAT = Retrouvé à terre AI = Accès impossible * = Non pris en compte dans la moyenne

Pluie en mm d'eau mesurés sur la station Météo-France de Perpignan (normale 558mm)

Empoussièrement et précipitations : évolution mois par mois au cours de l'année 2020



RÉSEAU POUSSIÈRES SÉDIMENTABLES DE SALSES-LE-CHÂTEAU - USINE

Tableau historique depuis 2012

ANNEE	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5	MAX	MIN	MOY	PLUIE
2012	50	28	105	109	36	109	28	68	230
2013	36	34	95	60	35	95	34	53	573
2014	46	33	88	50	22	88	22	48	642
2015	36	38	109	64	29	109	29	55	409
2016	36	45	152	86	29	152	29	69	366
2017	47	115	152	68	29	152	29	84	396
2018	41	72	104	42	0	104	0	66	807
2019	43	78	247	46	24	247	24	93	459
MAXIMUM	50	115	247	109	36	247		93	
MINIMUM	36	28	88	42	0		0	48	Moy.
MOYENNE	42	55	132	66	26			67	485

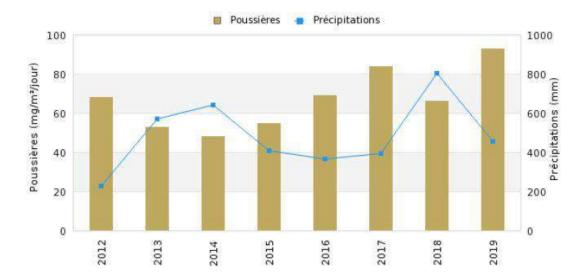
Résultats exprimés en mg/m³/jour. Les plaquettes en italique ne sont plus utilisées. Pluie en mm d'eau mesurés sur la station Météo-France de Perpignan (normale 558 mm)

Commentaires :

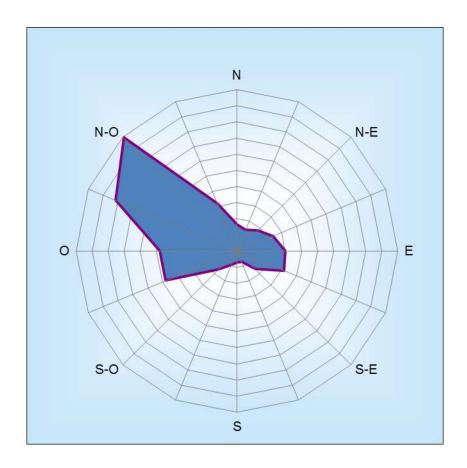
Année 2018: 10 périodes de mesures valides. Durée d'exposition des plaquettes non conforme aux consignes d'exploitation des mesures de poussières sédimentables en avril et mai.

Pas de donnée pour CP5, cette plaquette était commune avec le réseau de suivi des retombées de poussières sèches de la carrière de VINGRAU, elle n'a pas été conservé suite au changement de réglementation (passage des plaquettes permettant la mesure des retombées sèches aux jauges qui récoltent des retombées totales)

Empoussièrement et précipitations : évolution annuelle depuis 2012



ROSE DES VENTS 2020 A SAINT-ESTEVE



Source : Mât météorologique d'Atmo Occitanie de Saint-Estève

ANNEXE 7 : Consigne de ramassage des plaquettes de dépôts

Les consignes d'exploitation précisent le protocole à suivre lors du changement mensuel des plaquettes de mesure des poussières sédimentables.

♦ DATE DE CHANGEMENT DES PLAQUETTES ET DUREE D'EXPOSITION :

Lors du ramassage, les deux conditions suivantes doivent être remplies :

- 1) Le <u>ramassage</u> doit être effectué **au plus près** du 30 de chaque mois dans un intervalle compris entre le <u>25 du mois en cours et le 5 du mois</u> suivant.
- 2) La <u>durée d'exposition</u> doit être comprise entre <u>24 à 36 jours</u>, en se rapprochant le plus souvent possible de 30 jours.

Exemple:

Si un ramassage s'effectue le 25 octobre, puis le suivant le 5 décembre, la condition sur le ramassage est respectée (entre le 25 et le 5), mais pas la durée d'exposition qui est de 6+30+5=42 jours.

Ainsi, si le ramassage a lieu le 25 octobre, le prochain ramassage - afin de respecter les deux conditions - doit être effectué entre le 25 novembre et le 29 novembre ; dans ce cas, la durée d'exposition sera alors de 32 à 36 jours.

♦ CHANGEMENT DE PLAOUETTE :

La plaquette chargée est retirée de son support en la tenant par sa partie numérotée, et mise dans la boîte de transport. Elle est remplacée par la plaquette pré-enduite de gel de silicone au laboratoire et portant le même numéro, qui sera introduite dans la glissière.

<u>Remarque</u>: Il est important de mettre dans la boîte de transport les plaquettes chargées **dans l'ordre de numérotation** afin d'éviter d'éventuelles confusions lors des analyses en laboratoire.

♦ INCIDENTS:

Si un piquet vient à disparaître, il est remplacé. S'il est retrouvé à terre, il est remis en place, et le fait devra être signalé à Atmo Occitanie.

De façon générale, tout incident sur les plaquettes, ou toute évolution dans l'environnement de ces plaquettes doivent être signalés à Atmo Occitanie par l'intermédiaire de la feuille de route fournie par Atmo Occitanie.

ANNEXE 7 : Consigne de ramassage des plaquettes de dépôts

♦ ENVOI DES PLAQUETTES :

Les plaquettes chargées sont retournées dans leur boîte accompagnées de la feuille de route indiquant :

- le nom du réseau,
- la date exacte de pose et de ramassage,
- les éventuels incidents (piquet disparu, plaquette à terre, etc...)

♦ ADRESSE D'EXPEDITION :

Les plaquettes ramassées doivent être expédiées sous 30 jours après le ramassage à l'adresse suivante :

Atmo Occitanie 10, rue Louis Lépine Parc de la Méditerranée 34470 PEROLS

Le laboratoire renverra les plaquettes nettoyées et pré-enduites par retour de courrier.

Référents suivi des retombés de poussières Atmo Occitanie

Vincent COEFFIC: vincent.coeffic@atmo-occitanie.org

Christophe MULLOT: christophe.mullot@atmo-occitanie.org





L'information sur la qualité de l'air en Occitanie







Agence de Montpellier (Siège social) 10 rue Louis Lépine Parc de la Méditerranée 34470 PEROLS

Agence de Toulouse 10bis chemin des Capelles 31300 TOULOUSE

Tel : 09.69.36.89.53 (Numéro CRISTAL – Appel non surtaxé)

Crédit photo : Atmo Occitanie